

Déclaration de politique générale pour la législature 2013-2018.

J'ai l'honneur et le plaisir de vous communiquer, par le biais de cette déclaration, la politique que la majorité **PS-cdh** entend mener et défendre durant cette législature dans la commune de Musson.

Appelée à gérer le quotidien tout en prévoyant le futur, l'équipe souhaite avant tout une collaboration étroite et constructive entre tous les mandataires communaux, l'ensemble du personnel communal et les citoyens de notre commune. Nous favoriserons les formations de tout le personnel communal avec une attention particulière pour la polyvalence, la compétence et la convivialité. Nous établirons un échancier pour la nomination du personnel ou la cotisation à une assurance pension pour le personnel contractuel.

Nous souhaitons également poursuivre et même étendre notre collaboration avec les communes voisines belges et françaises.

L'objectif de notre action se doit de cibler le citoyen avec la ferme volonté de l'écouter, d'analyser ses priorités et ses problèmes, pour, ensemble, essayer de les solutionner afin de lui offrir la meilleure qualité de vie possible.

Il est certain que pour y parvenir, le citoyen devra, lui aussi, prendre conscience, non seulement de ses droits mais aussi de ses devoirs.

Faire preuve de civisme, de respect à l'égard des autres, être solidaire et responsable, nous semblent des règles élémentaires de participation constructive dans nos démarches.

Dans un souci constant de transparence, de communication et d'information, nous continuerons à publier régulièrement le bulletin communal et veillerons à actualiser le site Internet communal afin de le rendre plus performant. Des brochures d'information à l'attention de toutes les générations seront encore et toujours distribuées.

Il conviendra de continuer à gérer notre entité avec rigueur et bon sens : évaluer les besoins essentiels, poursuivre la recherche de subsides et mettre en place des synergies.

Nous valoriserons les atouts de notre commune, tant dans le domaine touristique que patrimonial, et encouragerons toutes les initiatives visant à embellir nos villages ou à les mettre en valeur.

Nous serons particulièrement attentifs à la bonne réalisation du premier programme de développement rural : la rénovation complète de la Place de l'Abbé Alexandre à Mussy-la-Ville, la construction d'une Maison de village à Signeulx, la création de voies lentes intervillages pour rejoindre notamment le Centre sportif et culturel et les bâtiments administratifs communaux, la construction à Musson de maisonnettes pour personnes âgées, l'élaboration d'une charte environnementale et plusieurs autres projets et actions à mettre en

œuvre. Nous veillerons également à la poursuite du développement rural de notre commune par la demande d'adhésion à un second programme.

Conscients de la valeur de notre environnement, nous poursuivrons la politique du tri des déchets, notre participation au Contrat de rivière Semois-Chiers. Nous adhérerons au Parc naturel de Gaume et initierons de nombreuses actions pour le préserver et le mettre en valeur.

La lutte contre les incivilités, et particulièrement celles liées à la dégradation et au non-respect de notre environnement, restera notre priorité.

Dans le domaine économique, nous collaborerons, notamment avec Idelux, pour attirer des entreprises génératrices d'emplois afin de redynamiser la vie économique communale. Nous soutiendrons et encouragerons les projets et activités, créateurs d'emplois.

Nous poursuivrons la réfection des voiries (réfection complète ou entretien ordinaire) en y incluant le remplacement du réseau d'eau et d'égouttage si cela s'avère nécessaire.

Le plan de mobilité permettra de trouver des solutions réalistes et efficaces, non seulement pour une sécurité accrue des piétons avec la réalisation de trottoirs mais également pour la sécurité des cyclistes et des automobilistes. Garantir à chaque citoyen de vivre en sécurité est une condition indispensable pour améliorer la qualité de vie et pour renforcer la cohésion sociale.

Nous encouragerons une police de proximité avec la présence de deux agents de quartier et installerons des radars préventifs et répressifs pour le respect, dans nos villages, d'une vitesse limitée.

L'eau est un enjeu majeur et nous nous engageons à réaliser les travaux nécessaires pour fournir une eau de qualité en quantité suffisante.

Nous poursuivrons la dynamique du Centre sportif et culturel par l'extension de ses infrastructures. Nous soutiendrons et développerons des initiatives intergénérationnelles. Nous créerons des aires de convivialité et de jeux, adaptées aux personnes à mobilité réduite, afin de permettre aux habitants de toutes les générations de s'y rencontrer.

Conscients du rôle primordial joué par les clubs et associations, nous les aiderons, comme précédemment, par des aides ponctuelles et ciblées.

L'enseignement et l'accueil extrascolaire ne seront pas oubliés et nous ferons en sorte d'instruire et d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Nous mettrons en place des activités pour les aînés dans les différents villages de la commune. Une politique d'aménagement de maisons et d'appartements pour les plus démunis restera toujours d'actualité et sera mise en application avec l'aide du CPAS. Le projet de construction de maisonnettes pour les aînés sera étoffé et nous maintiendrons, voire augmenterons, nos partenariats avec les services extérieurs d'aide à domicile.

Nous soutiendrons les projets de lotissements à caractère social. Nous ferons notre maximum pour aider les personnes sans emploi, notamment en organisant des formations, en mettant à leur disposition les offres d'emploi, en collaborant avec les commerçants locaux et en mettant en place différents partenariats. Toutes ces initiatives ou projets seront favorisés grâce à la mise en œuvre d'un plan de cohésion sociale.

Conscients du caractère très ambitieux de cette note de politique générale, nous comptons sur la collaboration de l'ensemble des membres du Conseil communal et du Centre Public d'Action Sociale pour nous aider à accomplir cette noble tâche de la meilleure façon qui soit.

Pour faciliter la communication et l'exécution des nombreux travaux, les membres du Collège communal se sont répartis les responsabilités. Voici leurs compétences :

- **Michel YANS**, Bourgmestre : État civil, population, police, sécurité, informations, finances, fêtes et cérémonies, commerce et économie.
- **Nathalie HEYARD**, première Échevine : accueil extrascolaire, enfance, Rigololand, plaines de jeux, enseignement, culture, sports, santé, jeunesse, présidence du Centre sportif et culturel.
- **Daniel GUEBELS**, deuxième Échevin : travaux, distribution d'eau, bâtiments, voirie, funéraires, cimetières, mobilité, énergie.
- **Valérie EPPE**, troisième Échevine : urbanisme, aménagement du territoire, développement rural, environnement, logement, forêts, chasse, pêche, tourisme, agriculture (Durant les deux premières années ; sera ensuite remplacée par Mohammed BOUMKASSAR).
- **Sylvie GUILLAUME** : présidence du CPAS, affaires sociales, emploi, gestion des logements sociaux, politique des aînés.

Les membres du Collège communal seront aidés et secondés par les conseillers communaux : **Mohammed BOUMKASSAR, Jean-Pierre CHALON, Bruno GOELFF, Christian MARMOY, Valérie RECHT, Robert SCHILTZ** et **Maria VITULANO** ainsi que par les conseillers du CPAS : **Vincianne HUBERT, André MARCHAL, Cynthia MERVILLE, Jérôme PAILLOT, Fanny VIEUXTEMPS** et **Julien YANS**.

Le Bourgmestre,
Michel YANS.